



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Presse : Olivier GERARD. 06.62.01.08.93



La CGT Educ'Action, le syndicat des territoriaux CGT de la Seyne sur Mer et l'UL de La Seyne ont engagé depuis plusieurs semaines une démarche commune dans la recherche d'une solution relative aux annonces de fermetures d'écoles à La Seyne sur Mer. Dans un contexte tendu qui a été instrumentalisé tant politiquement que syndicalement, la CGT a été reçue pendant plus de deux heures hier (31 janvier 2017) et fait valoir sa position auprès de Monsieur Le Maire de La Seyne-sur-Mer.

Nous avons bien entendu regretté auprès de lui, que la situation ait à ce point dérapé et pointé les difficultés de communication dont avait pu souffrir la municipalité. Pour nous, le projet proposé n'était pas acceptable (communiqué de presse du 20 janvier 2017). A l'issue de ces échanges, nous sommes en mesure de vous dire que le travail de la CGT auprès de la municipalité a pu aboutir à un compromis intelligent que Monsieur Le Maire vient de nous confirmer ce matin même. Il proposera donc à sa majorité de valider le projet suivant :

**- La fusion de l'école Marie Mauron et de l'école Romain Rolland est validée.** Nous avons reconnu sur ce point et sans difficulté la justesse des arguments de la mairie.

**- Nous avons obtenu un moratoire d'une année concernant les écoles Jules Verne et Amable Mabilly. Le projet doit prévoir leur maintien.** Dans le même temps, nous sommes parvenus à la conclusion que de nombreuses problématiques se posent en terme de sectorisation scolaire à La Seyne sur Mer et qu'une large réflexion doit s'engager au cours de cette année afin d'aboutir à une nouvelle sectorisation. **Les objectifs poursuivis sont en particulier : la recherche d'une réelle mixité sociale dans certains quartiers et permettre la diminution des effectifs dans les quartiers les plus sensibles (REP+).** La CGT participera à cette discussion et à l'animation de cette grande concertation citoyenne (syndicats, associations, parents) avec des enjeux qui vont au-delà de l'Ecole.

**- Nous reconnaissons les difficultés financières de la municipalité et sa capacité d'investissement réduite. En ce sens, nous avons toujours considéré que la scolarisation des enfants est de la responsabilité première de l'Etat et nous battons pour qu'il prenne ses responsabilités et donne les moyens nécessaires à la commune pour garantir un service public de qualité et de proximité.**

Nous nous satisfaisons de la qualité des échanges que nous avons pu avoir hier. Ceux-ci ont été constructifs et aboutissent à une solution qui préserve aussi bien l'intérêt des usagers que des personnels. Ils permettent surtout d'ouvrir une période d'échanges citoyens que nous espérons apaisés et de qualité où la CGT aura une place à part entière. Nous défendrons au cours de cette concertation l'intérêt du service public et proposerons un projet qui améliore les conditions de scolarisation des enfants de La Seyne-sur-Mer, qui soit cohérent avec les réalités de la ville et celles des salariés qui y vivent.